

02/08/2021 | Dossier de presse

# Qui veut être mon Business angel ?

Vous avez le projet, ils peuvent investir !

---

Conférence de presse, lundi 2 août 2021

# Sommaire

1. Le contexte
2. L'événement
3. Calendrier et modalités de participation
4. Notre partenaire IFP Patrimoine

Qui veut être  
mon Business angel ?

Vous avez le **projet**, ils peuvent **investir**

Vous avez un projet de création, de développement ou de reprise d'entreprise et avez besoin de financement ?

**Le 4 novembre**  
Venez pitcher votre projet pour convaincre les Business angels

INSCRIPTIONS  
du 2 août au 6 septembre  
sur [www.cci.nc](http://www.cci.nc)



un événement **cci**  
@ NOUVELLE-CALÉDONIE

## 1. Le contexte

La Chambre de commerce et d'industrie de Nouvelle-Calédonie a parmi ses missions d'accompagner la création et le développement des entreprises sur tout le territoire.

Elle insuffle cet esprit entrepreneurial aussi du côté de ses écoles : au Centre de formation par alternance et à l'École de gestion et de commerce, où elle a créé en 2017 un parcours « Entreprendre » pour permettre aux étudiants porteurs d'un projet de le mettre en œuvre pendant leur cursus grâce à un accompagnement personnalisé. En 2020, c'est avec « Le Rendez-vous des petits entrepreneurs » que la Chambre insuffle l'esprit pionnier dès le plus jeune âge.

A présent, les élus de la CCI souhaitent **faciliter l'accès au financement des porteurs de projet et des entrepreneurs en renforçant leur chance de succès**. Pour ce faire ils souhaitent les mettre en relation avec des Business angels\* et lancent un **événement totalement inédit en Nouvelle-Calédonie** :  
**« Qui veut être mon Business angel ? ».**

Cet événement, organisé grâce au partenariat avec IFP Patrimoine, doit permettre aux entrepreneurs de pitcher leur projet devant un parterre d'investisseurs potentiels et de convaincre, peut-être, certains de les accompagner.

Les Business angels (investisseurs providentiels), sont souvent des entrepreneurs expérimentés qui viennent en aide à d'autres de plusieurs façons : financière, partage d'expérience, conseils, réseau etc.

## 2. L'événement

### a) Le concept

L'événement s'adresse à tout **porteur de projet, repreneur d'entreprise ou entrepreneur souhaitant développer son entreprise**, qui souhaite faire **financer son projet** et/ou **se faire accompagner** et **conseiller** par un Business angel et ainsi **bénéficier de son réseau** et de **son expérience**.

## L'événement se déroule en 4 étapes distinctes :

### 1. Dépôt des candidatures

→ Du 2 août au 6 septembre 2021

Les porteurs de projet et entrepreneurs intéressés doivent remplir et retourner le dossier de candidature complet à la CCI par mail à [businessangel@cci.nc](mailto:businessangel@cci.nc) avant le **6 septembre 2021**.

Dossier disponible sur [www.cci.nc](http://www.cci.nc)

### 2. Phase de sélection des candidatures

→ Septembre 2021

Les dossiers reçus seront analysés et les candidats seront invités à venir présenter leur projet devant un jury.

### 3. Coaching des candidats sélectionnés

→ Octobre 2021

Les candidats retenus par le jury seront ensuite accompagnés tant sur le fond de leur projet que sur la forme, pour préparer leur pitch en vue du jour J.

### 4. Jour J, les pitches devant les Business angels

→ 4 novembre 2021 à l'auditorium de la CCI

Les candidats auront 10 minutes chacun pour présenter leur projet aux Business angels présents, puis 10 minutes pour répondre à leurs questions.

Objectif : les convaincre de les financer !

Les candidats dont les projets auront intéressé des investisseurs potentiels pourront ensuite les rencontrer lors de speed meetings en vue d'aboutir sur d'éventuelles négociations/affaires. Les transactions se font a posteriori et à la discrétion de l'entrepreneur et du Business angel.

Clôture de l'événement par des échanges et du networking autour d'un verre.

## b) Qu'est-ce qu'un Business angel ?

Un Business angel peut être une personne physique ou morale qui décide d'investir une partie de son patrimoine financier dans des sociétés. Il ou elle a donc une réelle expérience de la vie entrepreneuriale qui l'amène à partager son carnet d'adresses, ses structures et à donner des conseils judicieux pour favoriser le développement de l'entreprise et la conduire à sa réussite. En général, il reste

minoritaire au capital de l'entreprise mais participe activement à la vie de l'entreprise et à la prise de décision.

### **c) Pourquoi faire appel à un Business angel ?**

Les Business angels apportent non seulement des capitaux pour renforcer les fonds propres de l'entreprise et lui permettre de percer sur son marché, mais aussi leur expérience, leurs compétences ainsi qu'une caution morale au projet et à son porteur.

Le financement par les business angels est un formidable effet de levier pour obtenir d'autres financements (bancaires par exemple).

## **3. Calendrier et modalités de participation**

- 2 août : lancement des inscriptions
- 6 septembre : fin des inscriptions
- Septembre : étude des candidatures / jury
- 4 novembre : événement « Qui veut être mon Business angel ? »

*Qui veut être mon Business angel* est un événement gratuit ouvert à toute personne de + de 18 ans.

Renseignements, règlement et inscriptions sur le site jusqu'au 6 septembre 2021 : [www.cci.nc](http://www.cci.nc) ou par mail à : [businessangel@cci.nc](mailto:businessangel@cci.nc)

## 4. Notre partenaire IFP Patrimoine



**IFP Patrimoine est une société de conseil en gestion de patrimoine depuis 1992 à NOUMEA. La société IFP Patrimoine est composée de 13 personnes et possède les agréments de Conseiller en Investissements Financiers, de Mandataire d'Intermédiaire en Opération de Banque, et de Courtier en Assurance dans la catégorie « b » N° RIAS : NC170011.**

Les Conseillers d'IFP Patrimoine sont des experts de la gestion de patrimoine dont le rôle est de sélectionner les meilleures solutions patrimoniales et financières pour les clients Calédoniens, selon leurs besoins, et au moment le plus opportun. Notre expertise nous permet d'aborder avec eux tous les aspects relatifs au patrimoine, qu'il s'agisse de fiscalité, d'assurance-vie, d'immobilier avec les SCPI (Société Civile de Placement Immobilier), ou de placement financier. Les conseillers offrent en plus **de l'expertise et du conseil, une valeur ajoutée en termes de temps, une tranquillité d'esprit, et une aide dans la préparation des étapes clés de la vie.**

Le cabinet IFP Patrimoine est membre de la **Chambre Nationale des Conseils en Gestion de Patrimoine.**

### Contact presse

**Sidonie Ganatchian**

Directrice communication et marketing CCI-NC

[s.ganatchian@cci.nc](mailto:s.ganatchian@cci.nc)  
Tél. : 24 31 48 - 77 45 78